



**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 30 novembre 2023  
Convocation du : 23 novembre 2023  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 26

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le trente novembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

**PRESENTS** : Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIÉ, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Dominique BAILLEUL, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Philippe CATTOIRE, Sophie TANGHE, Grégory PICKEU, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Philémon BRUNET, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Bruno VANGAEVEREN, Désiré BAILLON, Mylène MERAD, Mélanie DEZEURE.

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Laurent DERONNE, Catherine DE PARIS, Carole CASIER, Pierre VANNESTE, Cristiane DELESTREZ, Valérie PRINGUEZ, Lahcem AIT EL HAJ, Alexis DEBUISSON, Benjamin TISON-BEERNAERT, ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Dominique BAILLEUL, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIÉ, Hugues QUESTE, Mélanie DEZEURE, conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRETARE DE SEANCE** : Philémon BRUNET

DE23.137

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
**ACCUEIL FRATERNEL ROUBAISIE**  
**DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Autorisation - Approbation*

☞

L'Association *Accueil Fraternel Roubaisien - AFR*, spécialisée dans le secteur d'activité de l'hébergement social pour adultes et familles en difficultés met en œuvre plusieurs dispositifs au sein de la commune (un Centre d'Accueil, d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ainsi qu'un Centre d'Adaptation à la Vie Active, rue Maurice Schumann).

Dans le cadre du très bon partenariat établi et pour faciliter toujours davantage les liens fonctionnels et de gouvernance, l'*Accueil Fraternel Roubaisien - AFR* a proposé qu'un représentant de la Ville d'Armentières siège au sein de son Conseil d'Administration.

Il appartient donc au Conseil Municipal de procéder à la désignation de ce représentant.

L'élection de ce membre se déroule dans les conditions fixées par l'article L.2121.21 du Code Général des Collectivités Territoriales, à bulletin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Le Conseil Municipal décide d'utiliser cette possibilité.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

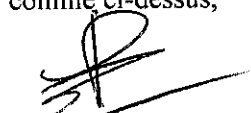
Il est proposé aux Présidents de Groupe de présenter leur candidat.

« Groupe Aimer Armentières et Agir pour l'Humain » : Laurent DERONNE

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :**

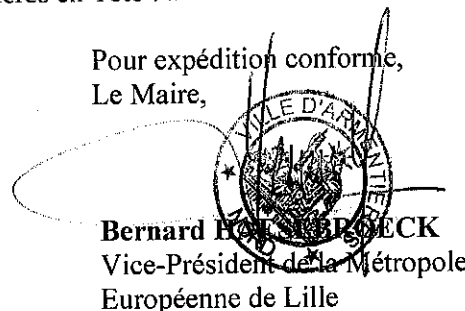
- 27 voix pour : groupe « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain »
- 06 abstentions : groupe « Armentières avec Fidélité et Bon Sens »
- 02 voix pour : groupe « Armentières en Tête ! »

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,



**Philémon BRUNET**  
Conseiller Municipal  
Secrétaire de Séance

Pour expédition conforme,  
Le Maire,



**Bernard FOCART**  
Vice-Président de la Métropole  
Européenne de Lille